



MARCHES PUBLICS

Marché de travaux

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION - DEFINITION DES BESOINS

CAHIER DES CHARGES

Acquisition d'un Praticable pour la salle de Gymnastique

Identification de l'organisme qui passe le marché : Mairie de GUILERS

Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : Mairie de GUILERS	Pouvoir adjudicateur : Monsieur Pierre OGOR, Maire de GUILERS.
Adresse : 16, rue Charles de Gaulle. BP 73	Code postal - ville 29820 GUILERS
Téléphone : 02.98.07.61.52	Dossier suivi par : N. CHASTANET
Télécopieur : 02.98.07.46.44	Adresse de courrier électronique ville@mairie-guilers.fr

Type, objet et forme du marché.

1. Type de marché :

- **marché de Fourniture en procédure adaptée**

2. Objet du marché :

- **Acquisition d'un praticable pour la salle de gymnastique**

3. Forme du marché :

- **Marché à lot unique**



Descriptif de la consultation :

La présente consultation a pour objet l'acquisition d'un praticable pour la salle de gymnastique, selon le descriptif ci-dessous :

Praticable 14 x 14 m composé d'un plancher sur plots de mousse recouvert

- D'une épaisseur de mousse
- d'un revêtement adapté à la pratique de la gymnastique

Ce praticable devra être agréé par la F.I.G.

Une fiche technique détaillée décrivant précisément les caractéristiques techniques (épaisseur, composition, matériaux, finitions, entourage, etc...) sera jointe à la proposition de prix.

Variantes :

Acceptées

Conditions de paiement

La dépense étant prévue au budget 2014, le paiement pourra être effectué après réception de la commande et de la facture, sous 30 jours, conformément aux règles de la comptabilité publique.

Comptable : Trésorerie de Guipavas.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur hiérarchisation :

1. Prix	40 %
2. Précisions techniques	40 %
3. Délais de réalisation	10 %
4. Garantie	10 %



Procédure

- 1) Type de procédure : **marché passé selon la procédure adaptée**
- 2) Dépôt des offres : **les offres doivent être déposées par écrit : courrier, ou dépôt en mairie, à l'exclusion de tout autre mode, et rédigées en Euros.**
- 3) Réserve : **la commune se réserve le droit de demander à chaque candidat toute précision technique et financière nécessaire à la compréhension de son offre.**

Pièce à fournir :

- Devis
- Références
- Attestation d'assurance en cours de validité

Délai de réalisation :

Le matériel devra être livré au plus tard pour la fin juillet 2014.

Le délai de livraison devra être précisé dans l'offre de prix.

Conditions de délai :

Date limite de réception des offres : vendredi 30 mai 2014 à 12 h

Les candidats seront avertis par écrit de l'acceptation ou du rejet de leur offre.

